

VESOUL

Santé Les aidants familiaux, une communauté à épauler

Ils sont plusieurs millions, en France, à agir dans l'ombre de leurs familles. De plus en plus, leurs besoins sont pris en compte par le législateur et les professionnels de santé.

Il n'y a pas de formation pour devenir aidant. C'est un parent qui déclare un Alzheimer, un enfant qui naît avec un handicap ou un fils qui fait un Accident vasculaire-cérébral (AVC). C'est un choc, une rupture. « *Les personnes qui se retrouvent dans cette situation ont souvent du mal à se faire aider, avance Marie-Paule Belot, directrice d'Eliad Haute-Saône-Doubs, rencontrée à l'occasion du salon prévention-autonomie, mardi, au parc des expositions. Pourtant, même les enfants uniques qui ont leurs parents à charge ont le droit de souffler un peu, quelques heures ou quelques jours...* » Une web-série actuellement diffusée sur les réseaux sociaux, via les comptes du groupe de protection sociale Humanis, raconte avec une certaine justesse les aléas de cette problématique sociétale, entre vie sociale, professionnelle, d'aidant et familiale. Une vie sur un fil. « *Beaucoup témoignent d'être exténués, de ne plus pouvoir sortir et demandent de l'aide pour trouver des solutions face à cette situation* », explique Sylvie Grandjean, auxiliaire de vie. Mettre fin à la culpabilité, aider financièrement, trouver un arrangement avec l'employeur, ouvrir la parole : il n'y a de nombreux chantiers à creuser. « *Nous, professionnels du médico-social, nous ne ferions*

rien sans les aidants familiaux, reprend Marie-Paule Belot. Il y a quelques années, ils n'avaient ni formation, ni reconnaissance, les choses changent, mais il reste du travail. » Et le sujet ne risque pas de s'épuiser pour le moment : « *Dans le temps, des malades dépendants ne restaient jamais très longtemps chez eux, mais avec les progrès de la médecine, la dépendance dure bien plus longtemps, aujourd'hui.* »

Pas de profil type, mais des solutions

Il n'y a pas de formation, donc, mais il y a une aide potentielle. Eliad, cette association d'aide à domicile, a mis en place un service d'accueil de jour. La prestation, à Arc-lès-Gray et Lure, propose de recevoir, dans une structure adaptée, les personnes de 60 ans en situation de dépendance, de fournir les repas et même d'assurer, éventuellement, un transport depuis le domicile. « *C'est une solution efficace qui permet au malade d'avoir un lien social, tout en restant à domicile, et à l'aidant de pouvoir occuper ses journées à d'autres activités, comme des tâches administratives, par exemple* », détaille Sylvie Grandjean. La législation a également évolué, dans le cadre de la loi d'adaptation de la société au vieillissement, votée en 2015. Le droit au répit permet, notamment, à l'aidant de bénéficier de l'activation d'une aide de 500 € par an pour financer ce type de solutions, lorsque le plafond de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) a été atteint. « *C'est un petit pas, ironise Marie-Paule Belot, mais c'est une forme de reconnaissance et de soutien.* » Le congé proche aidant est également entré en vigueur au 1^{er} janvier 2017. Il

permet à un salarié voulant aider un proche malade de signifier trois mois d'arrêt à son employeur, renouvelable une fois, sans justifier de lien de parenté et sans être menacé dans son poste. Là aussi, la contre-partie laisse peu de place à l'improvisation : le salaire n'est pas versé durant cette période.

Des conférences et un site tout neuf

À l'instar des réseaux sociaux et de l'émergence d'une entre-aide numérique, les aidants de Haute-Saône et du Doubs pourront bénéficier, début 2018, d'un nouveau site communautaire : Lea, gérée par Eliad et co-financé par le Département du Doubs, l'État, la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) et la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (Carsat). Lea, Pour liens entre aidants. « *C'est un site spécifique et territorial qui permettra aux aidants de se donner des astuces, d'échanger, de bénéficier d'informations et de tutoriels ou de trouver un autre aidant pour faire du co-voiturage et aller à une de nos conférences, par exemple* », détaille la directrice d'Eliad. Justement, la prochaine se déroulera mardi 14 novembre et aura pour thème « *Être aidant et accepter de l'aide.* » Un sujet qui, malheureusement, peut toucher tout le monde.

Le rendez-vous des aidants.

**Mardi 14 novembre,
de 14 h 30 à 16 h,
Mutuelle générale de l'Éducation nationale (MGEN),
9, rue de la Montoillotte.**

**Gratuit.
Renseignements au
03 81 41 96 86.**

Pierre Foare